



Appel à contributions « Renforcer les stratégies locales face aux enjeux liés au vieillissement »

Le rôle des démarches territoriales de santé (ASV, CLS, CLSM)

> Jusqu'au 15 octobre 2026

Le vieillissement de la population s'accélère en France, avec une augmentation significative du nombre de personnes âgées de 60 ans et plus dans les décennies à venir. Les enjeux qu'il soulève impose un décloisonnement local (des actions et des accompagnements) que peuvent favoriser les ASV, CLS et les CLSM avec une attention particulière aux inégalités sociales et territoriales de santé.

Les inégalités sociales et territoriales de santé (ISTS) commencent dès la naissance et ne font que se cumuler au cours de la vie pour se cristalliser et s'aggraver lorsque l'âge avance. Les personnes âgées les plus vulnérables peuvent être confrontées à une combinaison de difficultés : isolement social, habitat inadapté ou dégradé, précarité économique, mobilité réduite, discriminations liées à l'âge, difficultés d'accès aux soins, maladies chroniques. Ces situations concernent également les proches aidants, eux-mêmes parfois âgés, fragilisés ou en situation d'épuisement.

Pour répondre à ces défis, de nombreuses initiatives se développent dans les territoires, portées par les communes, et leur groupement, les centres communaux et intercommunaux d'action sociale, les acteurs de la prévention et du soin, les associations locales, mais aussi les départements et les régions...

Pour autant, plusieurs enjeux demeurent :

- Une offre et des dispositifs encore fragmentés, qui peuvent rendre leur lisibilité difficile pour les personnes âgées ;
- Une difficulté à atteindre les personnes âgées les plus isolées (isolement géographique, mobilité réduite...) ;
- Un écart de l'offre entre département mais aussi entre quartiers, une faible densité des services dans certaines zones géographiques ;
- Une coordination à renforcer entre différents secteurs, notamment entre les secteurs sanitaire, médico-social, associatif, de l'habitat, de l'urbanisme, et de la politique de la ville.



Quelles contributions ?

Dans ce contexte, les démarches territoriales de santé (ASV, CLS, CLSM) - constituent des leviers essentiels pour développer des réponses de proximité, adaptées aux réalités locales, soucieuses des inégalités sociales et territoriales de santé, et articulées entre la santé, l'urbanisme, l'environnement, la politique de la ville, le secteur médico-social et associatif...

Des axes de travail possibles :

Prévenir l'isolement et favoriser le repérage précoce Comment repérer plus précocement les situations de fragilité ou d'isolement et aller vers les personnes qui ne sollicitent pas spontanément les services ou qui en sont trop éloignés (géographiquement, culturellement) ? Ces démarches peuvent notamment s'appuyer sur les CCAS/CIAS, les associations locales, les acteurs de proximité et les réseaux de bénévoles.	Faciliter l'accès aux soins et la continuité des parcours Comment prévenir les ruptures dans les parcours de santé et améliorer la continuité de la prise en charge des personnes âgées ? Les expériences pourront notamment porter sur les coopérations avec les Communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS), les Dispositifs d'appui à la coordination (DAC), les Centres de Ressources Territoriaux (CRT) et les autres acteurs intervenant dans les parcours des personnes âgées
Soutenir les proches aidants Quelles initiatives permettent de mieux repérer, informer, accompagner et soutenir les proches aidants ? Les expériences pourront notamment porter sur les coopérations avec les conseils départementaux et les plateformes de répit.	Lutter contre le non-recours aux droits et aux services Comment identifier et accompagner les personnes âgées qui, pour différentes raisons, ne recourent pas aux droits, aux prestations, aux soins ou aux services auxquels elles pourraient prétendre ? Les expériences pourront notamment concerner les projets en lien avec les accueils locaux (mairies, CCAS, et services départementaux)
Parcours résidentiel et habitat Quelles initiatives permettent d'agir sur l'habitat et le parcours résidentiel des personnes âgées ? Les contributions pourront porter sur les démarches de diagnostic et d'adaptation de l'habitat, en lien avec les conseils départementaux, les collectivités, les acteurs de l'habitat, les services d'aide à domicile et les équipes spécialisées (ESA, CRT, ect.)	



Des enjeux transversaux

01 <i>Le rôle des démarches territoriales de santé (plus-value, freins, leviers...)</i>	02 <i>les démarche d'aller vers...</i>
03 <i>les coopérations entre les différents acteurs (médico-social, sanitaire, urbanisme...);</i>	04 <i>les spécificités des quartiers prioritaires de la politique de la ville ; aux territoires ruraux ; aux territoires ultramarins.</i>
05 <i>La réduction des inégalités sociales et territoriales de santé (ISTS)</i>	
06 <i>La prise en compte de la parole des personnes âgées dans les projets ou propositions</i>	

Qui peut participer ?

L'appel à contributions s'adresse en priorité aux coordonnateur·trices de démarches territoriales de santé - notamment Ateliers santé ville (ASV), Contrats locaux de santé (CLS) et Conseils locaux de santé mentale (CLSM) - impliqu·es, ou souhaitant s'impliquer, sur les enjeux liés au vieillissement, à la santé et à la précarité. Ces contributions répondront aux critères suivants :

- être mises en œuvre depuis au moins un an ;
- mobiliser plusieurs partenaires ;
- être inscrites dans le cadre d'un Contrat local de santé, un Atelier santé ville ou un Conseil local de santé mentale et avoir bénéficié de la plus-value de cette démarche (mise en réseau, coordination, impulsion, accompagnement, etc.).

Calendrier et modalités pratiques de participation

Vous pouvez répondre à cet appel à contributions, jusqu'au 15 octobre 2026.

Quelles suites ?

Les contributions retenues seront publiées et valorisées dans le cadre du cycle « Renforcer les stratégies locales face aux enjeux liés au vieillissement, *Le rôle des démarches territoriales de santé (ASV, CLS, CLSM)* ».

Pour tout renseignement, contacter **Margaux Fête**, chargée de projets - margaux.fete@fabrique-territoires-sante.org